



Le Jura Libre n° 2832 du jeudi 29 novembre 2012

Editorial

Laurent Girardin

La jeunesse jurassienne

N'en déplaise à quelques probernois bougons, l'accord signé le 22 février 2012 entre les Gouvernements jurassien et bernois doit déboucher sur un vote en fin d'année 2013. Les populations du Jura et du Jura-Sud pourront ainsi envisager, si elles le souhaitent, de se construire un avenir commun.

Tel est le contenu du document paraphé par les deux exécutifs cantonaux, sous l'égide de la Confédération. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Grand Conseil bernois n'a pas encore ratifié la déclaration d'intention. Il est toutefois conscient que toute modification de sa part remettra de facto en cause l'existence même de l'accord.

L'enjeu du prochain scrutin permettra, non seulement à la jeunesse des six districts jurassiens mais également à toutes les personnes qui sont aujourd'hui âgées de moins de 57 ans, de se prononcer pour la première fois sur un choix d'appartenance cantonale. Cette catégorie de citoyens forme donc une très large majorité de la population.

Le bruit court que la jeune génération serait indifférente à tout. Mais peut-on la blâmer de se désintéresser des problèmes liés à notre monde globalisé ? Ne sommes-nous pas nous-mêmes gagnés par un sentiment d'impuissance face à des enjeux dont les paramètres nous échappent de plus en plus (économiques, climatiques, etc.).

Dans un tel contexte, le défi régional qui nous attend peut donner l'occasion à la jeunesse de reprendre prise sur son environnement par le biais d'une politique de proximité tout sauf désuète.

Car finalement, « rien n'est trop difficile pour la jeunesse » selon Socrate. L'écrivain breton Ernest Renan disait d'elle « qu'elle est capable de toutes les abnégations » quand Jean Cocteau proclamait « qu'elle sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut ». Pour Victor Hugo, « elle est le sourire de l'avenir devant un inconnu qui est lui-même. »

Aujourd'hui, quelle que soit sa taille, que peut faire un canton pour la jeunesse ? Assurément bien des choses ! Pour ne citer qu'un argument, parmi d'autres, attardons-nous brièvement sur le thème de la formation professionnelle pour constater que le canton du Jura a toujours été très généreux en matière de bourses d'études.

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, son taux de bénéficiaires de bourses était de 1.34% en 2010 alors que celui du canton de Berne n'était que de 0.41%. Quant au montant moyen d'une bourse par habitant, il se montait en 2010 à 88 fr dans le canton du Jura pour seulement 28 fr dans celui de Berne.

Au-delà de ces aspects financiers, constituer une nouvelle entité romande sera aussi pour la jeunesse jurassienne l'occasion de participer à un projet ambitieux et de se construire un avenir commun.